



# Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives

Alain Rabatel

## ► To cite this version:

Alain Rabatel. Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives. Les cahiers de praxématique, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006-, 2003, pp.7-23. <halshs-00433126>

**HAL Id: halshs-00433126**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00433126>**

Submitted on 21 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain Rabatel  
IUFM de Lyon, UMR CNRS 5191  
Université Lyon 2, ENS-LSH  
alain.rabatel@lyon.iufm.fr

---

## Présentation

### **Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : état de l'art et perspectives**

La notion de point de vue (désormais PDV), dans le dictionnaire des *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie, Siblot, Verine 2001 : 253) comme dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 436), est articulée avec la narratologie et la polyphonie.

Pourtant, le PDV ne se réduit pas à ces domaines, puisqu'on le retrouve mis à contribution dans le n° 150 de *Langages* (pour se limiter à un exemple récent) à propos de la thèse selon laquelle le sens lexical n'est pas une donnée inhérente à la forme signifiante, enfermée dans des propriétés intrinsèques aux lexèmes, mais nécessite la prise en compte de propriétés extrinsèques, notamment des données relationnelles concernant le rapport que les locuteurs entretiennent avec les mots (Némo 2003 : 88). C'est ce qui permet à Cadiot d'expliquer le paradoxe du « sens opposé des mots » en faisant notamment appel à « l'alternance des points de vue selon les axes à la fois temporalisés, modalisés et investis de valeurs » (Cadiot 2003 : 45). Ainsi, « une *bonne* grippe » indique un « haut degré de qualité en tant que grippe » tandis qu'« une *mauvaise* grippe » renvoie au PDV du malade (Cadiot 2003 : 37). Ces points de vue interne (de la maladie) et externe (du malade) sont étroitement associés à des valeurs :

1. aspectuelles : accompli (*une bonne grippe*) vs inaccompli (*une mauvaise grippe*);
2. ontologiques : dans (a) la grippe est associée à un type qualitatif ; dans (b), elle est un événement (Cadiot 2003 : 38)

Cet exemple illustre assez bien les usages de la notion de PDV en linguistique. D'une part, il dénote l'importance de la saisie énonciative des phénomènes lexicaux<sup>1</sup>. D'autre part, le PDV y est restreint à une explication factuelle<sup>2</sup>... sauf dans le domaine narratologique et dans le champ (vaste, il est vrai) de la polyphonie, où la notion n'est guère stabilisée...

## I. Point de vue et littérature : les approches narratologiques

On rappellera rapidement l'émergence de la problématique du point de vue, chez les écrivains, les critiques littéraires et les narratologues spécialistes du texte littéraire.

Le point de vue<sup>3</sup> est un outil de la critique littéraire (Pouillon 1946, Magny 1948, Blin 1953, notamment) et en amont, une technique des écrivains eux-mêmes, grâce notamment à Henry James. La technique du point de vue se développa approximativement à la même époque que se répandaient les autres techniques du réalisme psychologique que sont le discours indirect libre et le monologue intérieur. Ces techniques eurent pour effet de complexifier la représentation des personnages et contribuèrent par contrecoup à diluer l'autorité du narrateur, brouillant les valeurs dont elle se faisait traditionnellement porteuse. Toutes ces techniques narratives

---

1. On pourrait sans doute dire de même pour la syntaxe. Toutefois, au moment où nous écrivons ce texte, la parution prochaine d'un ouvrage dirigé par J. Guéron consacré au PDV signale un infléchissement heureux.

2. Alors que, parmi les huit explications relevées par Cadiot, la plupart sont subsumables par la notion de PDV : a) opposition entre un espace pré-construit et un espace non détaché de l'expérience subjective ; b) déplacement continu des saisies sémantique sur un axe « objectif »-« subjectif » ; c) distinction entre signification interne du mot et sens « en emploi » ; d) disponibilité d'un fond plus englobant (voire générique), découvrant une asymétrie là où une première intuition reconnaît une symétrie ; e) requalification immédiate de la signification lexicale référentielle dans un champ plus intensionnel, modal et/ou qualificatif ; f) contraintes aspectuelles agissant sur les scénarios prédicatifs ; g) travail des inférences liées à la mise en discours ; h) effets pragmatiques comme l'ironie (2003 : 33-34).

3. Ainsi qu'on disait autrefois — c'est-à-dire avant l'abandon du terme par Genette 1972, 1983 au profit de 'focalisation' — et ainsi qu'on dit aujourd'hui que le terme de focalisation, dans le domaine linguistique, est réservé à la mise en focus discursive d'un terme jugé important.

de la « modernité » émergent entre 1880 et 1920 (il est toujours arbitraire de donner des dates absolues) et se prolongent bien après ces ‘crises du roman’ (Raimond 1968).

C’est essentiellement après la parution de *Temps et roman* de Pouillon, en 1946, que le point de vue requiert l’attention des critiques, dans le domaine français, grâce à l’aura philosophique sartrienne, et à son influence dans les domaines artistique et critique (d’autant que Pouillon joue un rôle central *Les Temps modernes*). On ne développera pas davantage les étapes de cette histoire (racontée pour partie dans Lintvelt 1981 et Rabatel 1997).

Selon les narratologues, le PDV traite de la prise en charge des informations narratives : car si c’est bien le narrateur qui raconte de bout en bout, il a le choix de représenter les événements de la diégèse à partir de l’instance narrative (*focalisation zéro*), de l’instance actoriale (*focalisation interne*) ou — et ici les choses se discutent — à partir d’une instance sans foyer identifiable, source de la *focalisation externe* pour les cas où le récit se limite à un enregistrement quasi ‘objectif’ des événements, y compris des récits de parole, limitant l’information à un enregistrement ‘sans commentaire’ de ces derniers.

Ce cadre genettien est resté très prégnant chez les narratologues (Bal 1977, Lintvelt 1981, Vitoux 1982, 1988), y compris chez des linguistes qui se réclament d’une narratologie énonciative (Rivara 2000).

Durant la vague structuraliste dont participait le Genette de *Figures III*, et de *Nouveau discours sur le récit*, la question ne suscita chez les linguistes guère de travaux qui lui fussent frontalement consacrés<sup>1</sup>. La longue absence de discussion sur la tripartition genettienne s’est ainsi accommodée d’un éclectisme qui combine des approches très différentes, notamment celles qui ont cours dans la littérature spécialisée anglo-saxonne, qui se limite à deux points de vue, l’externe (ou point de vue du narrateur), et interne (ou point de vue du personnage), dans les travaux de Rimmon-Kenan 1983, Ehrlich 1990, Fleischman 1990, Fludernik 1993. En France, c’est en 1996, avec la thèse de Rabatel, puis ses publications de 1997

---

1. Paraissent alors des travaux stimulants, qui se confrontent avec la matérialité linguistique, tels Danon-Boileau 1982, Jost 1987, Fontanille 1989, mais qui ne rompent pas avec le cadre genettien.

et 1998 que le système genettien est frontalement contesté : alors que Genette déterminait les instances à partir des questions « Qui voit ? », « Qui sait ? », Rabatel propose de déterminer l'instance à la source du PDV à partir d'un faisceau de marques linguistiques entrant dans la référenciation des objets (du discours) perçus.

## 2. Point de vue et linguistique : la polyphonie dans tous ses états

Par cette analyse de la référenciation, comme par celle de ses effets pragmatiques, le PDV croise les préoccupations des linguistes qui s'intéressent à la polyphonie, puisque le choix d'un PDV ou encore d'un changement de PDV renvoie à des stratégies énonciatives. Mais si Rabatel se réclame de la théorie énonciative de Ducrot, la filiation n'est pourtant pas directe, dans la mesure où le PDV ducrotien, limité au cadre de l'énoncé, est éloigné du PDV des narratologues, qui s'intéressent à des textes et mettent au premier plan de leurs préoccupations les questions de l'interprétation.

### 2.1. Analyses énonciatives du point de vue

Le point de vue, sous son versant linguistique, apparaît chez Ducrot 1984, autour de la disjonction du locuteur et de l'énonciateur<sup>1</sup>, Ducrot articulant solidairement l'énonciateur et le PDV :

Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il

---

1. Ducrot 1984 : 179 distingue au moins trois acceptions pour ce terme : 1) « l'activité psycho-physiologique impliquée dans la production de l'énoncé (en y ajoutant éventuellement le jeu d'influences sociales qui la conditionne) » ; 2) « le produit de l'activité du sujet parlant, c'est-à-dire un segment de discours, ou, en d'autres termes, ce que je viens d'appeler 'énoncé' » ; 3) « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé [...] Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur, et quel il est » (Ducrot 1984 : 178-179). C'est la troisième acception qui sert de cadre à Ducrot pour son analyse de l'énonciateur.

s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (Ducrot 1984 : 205).

J'appelle 'énonciateurs' ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot 1984 : 204).

Derrière l'implication réciproque des termes (pas de PDV sans énonciateur, pas d'énonciateur sans PDV), les deux concepts ne fonctionnent pas au même niveau, le PDV jouant plutôt un rôle ancillaire dans la définition de l'énonciateur en tant que ce dernier est désormais disjoint du locuteur. Ducrot ne dit rien sur le contenu du point de vue en tant que tel : les parasyonymes « point de vue », « position », « attitude » disent éloquemment que le terme de PDV n'a pas plus d'importance que les deux autres, et que ce qui compte ici est purement négatif, c'est-à-dire l'expression d'un PDV qui ne passe pas par « des mots précis » : la définition n'est pas sémantique, elle est purement syntaxique et énonciative : un PDV est la combinaison *modus-dictum*<sup>1</sup>, et, sur le plan énonciatif, il renvoie à un énonciateur non locuteur, s'il n'est pas exprimé dans une parole.

La définition d'un PDV comme combinaison d'un *modus* et d'un *dictum* héritée de Bally, et qui a cours chez les logiciens, n'est toutefois pas solide sur le plan scientifique. Comme le remarque Ducrot, la notion de modalité

présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif. Notamment elle exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité (Ducrot 1993 : 113).

Et Ducrot poursuit ses mises en garde théoriques en notant que

---

1. Un pdv est constitué d'un *modus* (MS) et d'un *dictum* (DM) (Kronning 1993 : 294). De même, Nølke 1994 : 149 conçoit « la structure interne des points de vue comme constituée de deux parties : un contenu propositionnel et un jugement qui porte sur ce contenu ».

ce qu'on appelle *idée, dictum, contenu propositionnel* n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position (Ducrot 1993 : 128).

Il découle de ces mises en garde que si la notion de *dictum* (ou de contenu propositionnel, ou de dénotation) peut être maintenue, c'est en considérant que les sujets parlants ont effectivement besoin, *comme condition de possibilité de l'utilisation du langage dans la relation intersubjective*, de faire comme si les mots avaient un sens bien défini, comme si les propositions et états du monde renvoyaient à des discours et à des référents stables et transparents (Vion 2001 : 344).

Quoi qu'il en soit, avec Ducrot 1984, le PDV est abordé au niveau de l'énoncé : tout énoncé dialogique comporte des PDV distincts référés à des énonciateurs distincts, le locuteur étant responsable de cette mise en scène énonciative et indiquant le PDV auquel il adhère. Ainsi, « ce mur n'est pas blanc » hiérarchise deux PDV incompatibles, l'un stipulant que « ce mur est blanc » et l'autre que le PDV précédent est faux, le locuteur prenant en charge ce deuxième PDV.

La question de la prise en charge du contenu propositionnel allimente les différences d'approche de l'énonciateur chez Ducrot 1984, par rapport à Ducrot 1980, d'abord autour du refus d'accorder aux énonciateurs la possibilité d'émettre des actes de langage, ensuite autour des relations entre la prise en charge d'un PDV par un énonciateur, et celle qu'effectue le locuteur, question qui est cruciale dès lors qu'un énoncé du locuteur convoque une multitude d'énonciateurs, et que ceux-ci n'ont pas tous le même poids (on peut considérer que la notion de principal chez Goffman vise à répondre à ce problème, du côté du locuteur). Un dernier point de débat tourne autour de la variabilité de la saturation sémantique des énonciateurs : ces trois questions sont importantes dès qu'on s'intéresse à des textes (ou à des discours).

On se trouve ainsi face à deux conceptions différentes du PDV, rendant compte de corpus différents, avec des préoccupations différentes, puisque pour Rabatel le problème est de rapporter un certain nombre de contenus propositionnels (auxquels correspond pour Ducrot un certain nombre d'énonciateurs) à un très petit nombre d'énonciateurs (le locuteur, des sujets de l'énoncé, tels le narrateur

et le personnage, en contexte narratif), auxquels renvoient plusieurs contenus propositionnels.

Il est toutefois certain que la problématique linguistique du PDV ne commence pas *ex nihilo* avec Ducrot, ainsi que l'a laissé entrevoir la discussion autour de la structure *modus-dictum*. Paveau et Sarfati 2003 : 89-94 soulignent qu'après Bréal, et avant Benveniste, c'est Bally (dont Larcher 1998 souligne l'influence sur la polyphonie ducrotienne) qui s'intéresse aux faits de la subjectivité et à leur manifestation dans la langue parlée<sup>1</sup>, invitant ainsi à une réévaluation du concept saussurien de langue. D'une manière ou d'une autre, la problématique du marquage de la subjectivité croise des préoccupations proches du PDV, et il n'est pas étonnant qu'on en trouve sinon des échos, du moins des anticipations proprement géniales chez les linguistiques qu'intéressent les liens entre pensée et langage, chez Damourette et Pichon (notamment autour des tiroirs verbaux et de l'opposition toncal / noncal), chez les linguistes qui se réclament du cinétisme guillaumien, à commencer par les travaux de Guillaume sur la valeur subjective de l'imparfait<sup>2</sup> — cf. également nombre de travaux des praxématiciens sur le dialogisme de la nomination (Siblot) ou sur la subjectivité en *idem / ipse* (Barbérès, Détrie, Verine) —, ou chez les linguistes qui travaillent dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives de Culioli (Danon-Boileau 1982, Guillemin-Flescher 1984, Franckel et Lebaud 1990, de Vogüé 1999, etc.).

L'énumération de ces paradigmes théoriques si différents, rassemblés pour la circonstance derrière la « bannière » énonciative, est moins l'indice d'un quelconque impérialisme que le signe d'un problème : si le PDV est dans tout, il n'est nulle part (sauf dans la tête de ceux qu'il préoccupe, c'est-à-dire bien peu de chose...). On ne prétend pas apporter ici de réponse définitive, mais au moins aider à préciser, pour les chercheurs qui s'en réclament, ce que doit être

---

1. « S'il est vrai, comme on l'a prétendu quelquefois, que le langage soit un drame où les mots figurent comme acteurs et où l'agencement grammaticale reproduit les mouvements des personnages, il faut au moins corriger cette comparaison par une circonstance spéciale : l'impresario intervient fréquemment dans l'action pour y mêler ses réflexions et son sentiment personnel » (Bally 1982 : 234, Paveau et Sarfati 2003 : 50).

2. Cf. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 19943-1944 A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*.



une approche énonciative qui ne s'épuise pas dans les dérives mentalistes ou idéalistes (mythe du sujet, analyses psychologisantes, sociologisantes ou didactico-cognitivistes déconnectées des structures de la langue). D'où le choix, pour ce numéro, d'aborder le PDV à partir de phénomènes qui, en langue, touchent aux relations du locuteur à lui-même, à autrui, à l'univers (cf. Forest 2003 : 215-223) : autrement dit une conception énonciative des cadres syntaxique, sémantico-référentiel et discursif.

Mais il faut bien reconnaître que la question du cadre énonciatif ne règle pas celle de la définition du PDV, qui se trouve, à l'intérieur du cadre polyphonique, tantôt réduit à un outil de description du caractère polyphonique de l'énoncé, tantôt étendu à la question de l'interprétation dans le cadre de textes, en relation avec la problématique de la (non) prise en charge du PDV par la source énonciative.

## 2.2. Point de vue, empathie, evidentiality, discours rapporté

Le paradigme énonciatif d'analyse du PDV croise trois autres cadres théoriques avec lesquels il existe bien des points communs, l'empathie, la théorie des sources évidentielles, et le discours rapporté. Comme les travaux liés à l'empathie sont moins connus que ceux qui touchent à l'évidentialité et au DR, et comme ils jouent un rôle important dans l'amarrage du PDV à la langue, nous les présenterons un peu plus longuement que les deux autres.

L'empathie dont il est ici question ne veut pas dire sympathie, ou pénétration psychologique (cf. l'*Einführung* qui fut traduit par *empathy* en anglais, où il fut d'abord utilisé en psychologie puis en esthétique, cf. Forest 1999 : 11-16). Chez Kuno 1977 et 1987, l'empathie signifie l'envisagement des faits et des procès par le locuteur à partir des participants des procès décrits, ce qui peut aller éventuellement jusqu'à un certain degré d'identification du locuteur envers ces participants, en fonction d'une échelle d'empathisation sur des éléments saillants<sup>1</sup>. Forest allègue de nombreuses

---

1. Sur un plan syntaxique, il est plus facile d'empathiser sur le référent du sujet puis celui de l'objet que sur le référent du complément d'agent du passif ; sur un plan sémantique, il est plus facile d'empathiser sur un animé humain que sur un animé non humain, ou sur un inanimé ; sur un plan textuel, il est plus facile pour

marques dans ses ouvrages, et s'appuie sur les travaux pionniers de Cantrall 1974 (le pronom réfléchi *himself* peut ne pas renvoyer au sujet de l'énoncé, lorsque le locuteur adopte le *viewpoint* actant de l'énoncé), de Kuroda 1977 (à propos des particules qui, en japonais, distinguent le *reportive style* (locuteur non omniscient) du *non-reportive style* Kuroda), de Zribi-Hertz 1992 (à propos des reprises par *celui-ci* et *il*).

Par ailleurs, le PDV croise la problématique de l'évidentialité, dans la mesure où le PDV est un phénomène épistémique : en ce sens, le PDV emprunte à la fois aux inférences (relevant d'une perception ou d'une autre source de savoir) et au savoir par oui-dire. Le PDV est ainsi une des composantes du DR, qui est lui-même un sous-ensemble de la théorie globale de l'*evidentiality* (cf. Tasmovski et Dendale 1994, Vogeleeer 1994a, b, 1996). Comme la problématique des sources du savoir pose également la question du rapport du locuteur à la vérité des sources, on comprend que le PDV interroge les théories de la modalité (cf. *supra*).

Enfin le PDV croise la problématique du discours rapporté (ou représenté), non seulement parce que les perceptions représentées sont proches du DIL (Danon-Boileau, 1982, Banfield 1995, de Mattia 2001), mais encore parce que, en fonction du mode de donation des perceptions et des structures syntaxiques mises à contribution, le compte rendu de perception peut emprunter un rapport direct, indirect, narrativisé, etc. (Rabatel 2003c, et ici-même), et de ce fait, indiquer un dialogisme variable, qui justifie son intégration au DR, dans le cadre du continuum proposé par Rosier 1999.

### 3. Présentation des articles

Une des questions qui traverse nombre de contributions porte sur l'existence de marqueurs de point de vue en langue. Question dont

---

le locuteur d'empathiser un *discourse topic* (thème du discours) que sur une entité introduite en discours pour la première fois ; enfin, sur le plan interlocutif, il est plus facile d'empathiser sur *ego*, le locuteur lui-même que sur l'interlocuteur ou un tiers (Forest 1999 : 19-20). Ces règles, élaborées pour l'anglais, paraissent pouvoir être sans difficultés transposées au français ; Forest prend (à juste titre selon nous) ses distances avec l'hypothèse de Kuno selon laquelle un énoncé ne peut contenir de relations empathiques contradictoires, comme le montrent certains conflits analysés par Forest, ici-même.

la réponse est en relation directe avec la définition qu'on se donne du point de vue. Si l'on part du principe que le PDV renvoie à un énonciateur qui peut soit correspondre au locuteur, soit être disjoint de lui, la question revient à se demander si les morphèmes indiquent la source énonciative à laquelle rattacher leur contenu sémantique ou si au contraire, c'est un ensemble de marques co-textuelles qui, dans certaines conditions, oriente l'interprétation en terme de PDV.

Ainsi, Georges Kleiber confronte la notion de point de vue à celle de démonstratif, ce qui l'amène à prendre en compte des emplois « décalés » de ce marqueur (par rapport à ceux qui mettent au premier plan ses dimensions déictiques ou anaphoriques). À partir de la valeur déictique de base du démonstratif, Kleiber analyse ses emplois discursifs qui exploitent de façon complexe cette déicticité fondamentale, et permettent des éléments de description textuels stimulants en terme de point de vue, sans que cette notion remette en question l'analyse du démonstratif.

Jacques Bres aboutit à une conclusion similaire, à propos de la relation temps / point de vue, à partir de l'analyse de l'imparfait et du passé simple : en effet, Bres montre que si la notion de point de vue n'est pas pertinente au niveau des faits de langue, où elle ne saurait se substituer aux analyses temporelles et aspectuelles, elle présente en revanche un grand intérêt pour l'analyse de certains fonctionnements en discours des temps verbaux, notamment en relation avec l'instruction aspectuelle [-incidence] pour l'imparfait, et [+incidence] pour le passé simple, qui rend l'imparfait plus dépendant du co-texte, ce qui explique le recours à un point de vue avec ce temps.

Mais, si la notion de point de vue n'apporte pas de lumières décisive pour la description des valeurs morphématiques des temps (Bres, mais aussi Dendale et Coltier, pour le conditionnel épistémique), du démonstratif (Kleiber) ou du connecteur *donc* (Carel), il n'en reste pas moins qu'elle reste pertinente au plan des effets discursifs, comme le reconnaissent ces mêmes auteurs, et c'est là une conclusion toute provisoire qui invite à remettre l'ouvrage sur le métier...

Une deuxième manière d'aborder la question des rapports entre langue et discours revient à traiter du niveau de manifestation des phénomènes, l'énoncé ou le discours, ainsi que de la nature du point de vue, comme objet d'analyse textuelle et discursif, en relation avec

l'interprétation (Rabatel) ou comme outil d'analyse des énoncés (Forest, Dendale et Coltier).

Robert Forest, après avoir listé les domaines variés dans lesquels apparaît un marquage empathique interne à l'énoncé, étudie dans un deuxième temps les conditions de l'établissement d'un rapport entre l'empathie linguistique et le point de vue textuel / discursif, et conclut par une conception de l'énonciation qui rejette la dichotomie *dictum-modus*, à l'instar de Ducrot 1993 et, ici-même, de Rabatel et de Morel.

Patrick Dendale et Danielle Coltier examinent les liens entre la notion de point de vue (linguistique et littéraire) et celle d'évidentialité : ils concluent que le marquage du point de vue (ou des perceptions et pensées représentées) et le marquage de l'évidentialité sont de nature fondamentalement différente, même s'ils expriment tous les deux la même source du savoir ; c'est ainsi que le marquage évidentiel peut apparaître à *l'intérieur* du point de vue (littéraire), mais ne saurait être considéré comme une marque d'identification du point de vue, à ajouter à la liste de celles qu'énumère Rabatel 1998. Ces analyses des relations entre point de vue et empathie ou évidentialité sont compliquées par la multiplicité des marques du sujet et de sa subjectivité en langue (empathie, point de vue) alors que des objets tels que le médiatif reposent sur un nombre plus resserré de marqueurs, ce caractère restreint favorisant du même coup l'étude de marqueurs systémiques, dans le cadre restreint où ils fonctionnent, relativement au large empan des faits linguistico-discursifs embrassés tant par l'empathie que par le point de vue, notamment en narratologie.

Une troisième question structure le débat, relative à la place de la polyphonie dans les phénomènes de point de vue. Un des points communs à la plupart des auteurs est qu'ils acceptent de traiter du point de vue dans le cadre de la polyphonie (ou du dialogisme), que cette donnée soit au premier plan (Rabatel) ou qu'elle se situe à l'arrière plan (Bres, Kleiber, Forest) de leur recherche.

Pour Alain Rabatel, le dialogisme est un trait constitutif du point de vue, ainsi qu'il tente de le montrer à propos de l'analyse des comptes rendus de perception, notamment à travers une comparaison des formes syntaxiques de rapport des perceptions avec les formes traditionnelles du rapport de paroles (et/ou de

pensées) dans le discours rapporté. En effet, dans le contexte de « phrases sans parole », ces perceptions ont comme source énonciative un sujet de l'énoncé (= énonciateur ou centre des actualisations modales), disjoint du locuteur à la source du rapport des perceptions. Il montre également que le mode de donation du référent se répercute sur le dialogisme graduel des différents comptes rendus de perception et, sur un plan sémantique, influe sur leur nature pré-réflexive, en fonction du choix du rapport syntaxique et en fonction de la densité des formes d'actualisation modale qui saturent la perception. Le troisième objectif vise à alimenter une conception dynamique de la subjectivité, en dégageant les liens entre observable, pensable et dicible, par quoi le mode de donation des référents intervient *in fine* sur la valeur argumentative des comptes rendus de perception. Au fond, cette question de la polyphonie renvoie à la conception que l'on se fait de la référence, et du même coup de l'énonciation.

La polyphonie est également au cœur des préoccupations de Mary-Annick Morel, à travers l'analyse des interactions entre collocuteurs et coénonciateurs, à travers les attitudes respectives du parleur et de l'écouteur, qui se positionnent par rapport aux contenus propositionnels auxquels ils adhèrent (c'est là la définition du PDV de Morel), cherchent à obtenir le consensus autour de leur point de vue, reprennent un point de vue sans le partager (locuteur vicariant) ou marquent clairement qu'ils se dissocient d'un point de vue. Morel analyse ainsi les marques intonatives et « macrosyntaxiques » de la fusion et / ou de la dissociation des points de vue dans le dialogue oral. Le point de vue propre du parleur se manifeste dans des constructions très décondensées et par la présence de marques de travail de formulation. Un point de vue autre auquel il ne souhaite pas s'associer se manifeste au contraire par un changement de plage mélodique, vers le haut dans le dialogue à bâtons rompus, vers le bas (en incise) dans le débat. La fusion des points de vue est aisément identifiable par les réactions consensuelles de l'écouteur dotées de variations mélodiques vers le haut, par l'abondance des superpositions de paroles et par l'utilisation synchronisée des mêmes mots. La dissociation des points de vue est au contraire toujours explicitement exprimée sur le plan morphosyntaxique. Elle se marque aussi par les réactions de surprise de l'écouteur, en mélodie

descendante ou plate, qui restent sans écho du côté du parleur.

Marion Carel conteste cet arrière plan théorique en se demandant, dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques (Ducrot 1999, Carel 1999), *qui* raisonne lorsque le locuteur d'un *donc* (ou d'une autre particule consécutive telle *si*) ne croit pas lui-même dans le principe général supposé soutenir son argumentation. Elle réfute d'abord l'hypothèse raisonneuse d'Aristote (expression discursive de raisonnements par un locuteur qui s'appuie sur les croyances d'une collectivité), qui rend mal compte de l'engagement (ou du non engagement) du locuteur. Carel rejette également la thèse selon laquelle *donc* renverrait à la prise en charge d'un raisonnement assumé par un énonciateur interne à l'énoncé, et distinct du locuteur, au profit d'une hypothèse selon laquelle les emplois de *donc* refléteraient des jugements élémentaires. Ainsi la TBS considère que les mots préfigurent la signification, indépendamment de la manière dont un référent a été désigné : toutefois, ce fonctionnement des particules consécutives ne remet pas en cause la dimension polyphonique des « articulateurs » qui, à l'instar de *mais*, marquent la polyphonie en renvoyant possiblement à un énonciateur distinct du locuteur.

On ne trouvera donc pas de définition unifiée du point de vue dans ce numéro : telle n'était d'ailleurs pas l'ambition des auteurs. Il faut simplement espérer que la confrontation des perspectives aura permis (aux auteurs comme aux lecteurs) de progresser dans la compréhension des phénomènes, comme dans l'argumentation des théories et ouvrira de nouvelles occasions de confrontation, tant sur les phénomènes abordés dans ce numéro, que sur des questions auxquelles, faute de place, nous n'avons pu accorder toute l'importance qu'elles méritent, nous pensons notamment aux questions relatives aux dimensions argumentatives et interactionnelles du PDV<sup>1</sup>. À suivre, donc...

---

1. Il conviendrait notamment d'analyser les relations entre PDV et mécanismes d'éclairage ou de schématisation (Grize 1990). De même, les topoï, les stratégies de (dé)nomination contraignent (ou orientent) la représentation et l'interprétation, ce qui n'est pas sans produire des effets points de vue importants, surtout lorsque le PDV s'avance « masqué », derrière des représentations apparemment objectives, doxiques (sans forçage stéréotypique), bref, derrière des stratégies discursives relevant de l'effacement énonciatif. Cette question du PDV, sous son éclairage argumentatif, intéresse également l'analyse du discours, ainsi que l'analyse conversationnelle,

## Références bibliographiques

- Bal M. 1977, *Narratologie*. Paris : Klincksieck.
- Banfield A. 1995, *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Le Seuil.
- Blin G. 1953, *Stendhal et les problèmes du roman*. Paris : José Corti.
- Cadiot P. 2003, « Sur le “sens opposé” des mots », *Langages* 150, 31-47.
- Cantrall P. 1974, *Viewpoint, Reflexives and the Nature of Non Phrases*. La Haye : Mouton.
- Carel M. et Ducrot O. 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, 6-26.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil.
- Conte M.-E. 1990, « Anaphore, prédication, empathie », in *Le discours. Représentations et interprétations*, Charolles M., Fischer S. et Jayez J. (eds), Presses Universitaires de Nancy, 215-225.
- Danon-Boileau L. 1982, *Produire le fictif*. Paris : Klincksieck.
- Dendale P et Tasmovski L. (eds) 1994, *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*. *Langue française* 102.
- Détrie C. Siblot P. & Vérine B. 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris : Champion.
- Ducrot O. 1980, *Les mots du discours*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot O. 1993, « À quoi sert le concept de modalité ? », in *Modalité et acquisition des langues*, Dittmar, N. et Reich, A. (eds), 111-129. Berlin : Walter de Gruyter.
- Ducrot O. et Carel M. 1999, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française* 123, 27-40.

---

autour de postures de co-, de sur- ou de sous-énonciation (Rabatel 2002, 2003a, b); ces recherches devraient faire l'objet d'une publication dans *Langages*, en 2005.

- Ehrlich S. 1990, *Point of view. A Linguistic Analysis of Literary Style*. London, New York : Routledge.
- Fleischman S. 1990, *Tense and Narrativity : From Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin : University of Texas Press, London : Routledge.
- Fludernik M. 1993, *The Fictions of Language, the Languages of Fiction*. London : Routledge.
- Fontanille J. 1989, *Les espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*. Paris : Hachette.
- Forest R. 1999, *Empathie et linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Forest R. 2003, *Critique de la raison linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Franckel J.-J. et Lebaud D. 1990, *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment connaissance*. Gap, Paris : Ophrys.
- Genette G. 1972, *Figures III*. Paris : Le Seuil.
- Genette G. 1983, *Nouveau discours sur le récit*. Paris : Le Seuil.
- Grize J.-B. 1990, *Logique et langage*. Gap, Paris : Ophrys.
- Guillaume G. 1990, *Leçons de linguistique, 1943-1944 série A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Laval (Québec) : Les Presses de l'Université, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Guillemin-Flescher J. 1984, « Énonciation, perception et traduction », *Langages* 73, 74-97.
- Jost F. 1987, *L'œil-caméra. Entre film et roman*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kronning H. 1993, « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase », in *Actes du XX<sup>e</sup> congrès international de linguistique et de philologie romanes*, tome 1, Kleiber, G. et Wilmet, M. (eds), p. 353-366. Tübingen.
- Kuno S. 1987, *Functional syntax. Anaphora, discourse and empathy*. Chicago, Londres : The University of Chicago Press.
- Kuno S. et Kaburaki E. 1977 « Empathy and Syntax », *Linguistic Inquiry*, 8-4, 627-672.



- Kuroda S.-Y. 1973, « Where Epistemology, Style and Grammar meet : A Case Study from the Japanese », in *A Festschrift for Morris Halle*, Anderson, St. R. et Kiparsky, P. (eds), 377-391. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Larcher P. 1998, « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot », in *Les sujets et leurs discours*, Vion, R. (ed), 203-224. Publications de l'Université de Provence.
- Lintvelt J. 1981, *Essai de Typologie narrative*. Paris : José Corti.
- Magny C.-E. 1948, *L'âge du roman américain*. Paris : Le Seuil.
- Mattia M. de 2001, « Mrs Dalloway de Virginia Woolf ou l'instabilité du discours rapporté », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, de Mattia, M et Joly, A. (eds), 227-264. Gap, Paris : Ophrys.
- Némo F. 2003, « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent », *Langages* 150, 88-105.
- Nølke H. 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris, Louvain : Peeters.
- Paveau M.-A. et Sarfati G.-E. 2003, *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Pouillon J. [1946] 1993, *Temps et roman*. Paris : Gallimard.
- Rabatel A. 1997, *Une histoire du point de vue*. Metz, Paris, CELTED, Klincksieck.
- Rabatel A. 1998, *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Rabatel A. 2002, « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels », *Enjeux* 54, 52-66.
- Rabatel A. 2003a, « Sur-énonciateurs et construction dissensuelle des savoirs », in *Didactiques de l'oral*, Maurer, B. (ed), 89-100. CRDP de Basse-Normandie.
- Rabatel A. 2003b, « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », in *Formes et stratégies du discours rapporté : approche linguistique et littéraires des genres de discours*, Lopez Muñoz, J.-M. Marnette, S. et Rosier L. (éds.) *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61. Université de Cadix.

- Rabatel A. 2003c, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique*, 46-1, 49-88.
- Raimond M. 1968, *La crise du roman, des lendemains du naturalisme aux années 20*. Paris : José Corti.
- Rimon-Kenan S. 1983, *Narrative fiction : contemporary poetics*. London : Methuen.
- Rivara R. 2000, *La langue du récit. Introduction à la narratologie énonciative*. Paris : L'Harmattan.
- Rosier L. 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot.
- Vion R. 2001, « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », in De Mattia M. et Joly A. (eds) *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, 331-354. Gap, Paris : Ophrys.
- Vion R. 2003, « Le concept de modalisation », *Travaux*, 18, 209-229 Université d'Aix-en-Provence.
- Vitoux P. 1982, « Le jeu de la focalisation », *Poétique* 51, 359-368.
- Vitoux P. 1988, « Focalisation, point de vue, perspective », *Protée* 16, 33-38.
- Vogeleer S. 1994a, « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », *Travaux de Linguistique* 29, 39-58.
- Vogeleer S. 1994b, « L'accès perceptuel à l'information », *Langue française* 102, 69-83.
- Vogeleer S. 1996, « L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels », *Cahiers Chronos* 1, 181-197.
- Vogüé S. de 1999, « Ni temps ni mode : le système flexionnel du verbe en français ». *Cahier Chronos* 4, 93-114.
- Zribi-Hertz A. 1992, « Grammaire et empathie : à propos du pronom français celui-ci », in *Hommage à Nicolas Ruwet*, Tasmovski, L. et Zribi-Hertz, A. (eds), 568-582. Gand : Communication and cognition.